



SEN 036 17/18
MOBILIER, FAUTEUILS ET CHAISES DE BUREAU

QUESTIONS ET RÉPONSES N^o 8

Question 1 :

En ce qui concerne la réponse à la question 4 du Questions et Réponse N^o 4 – on indiquait: «Veuillez indiquer le coût de toutes les catégories demandées à l'annexe A. Aux fins d'évaluation, veuillez utiliser le coût d'un tissu de catégorie 3 à la section « le coût total » à la page 41/43. » Le coût total à la page 39/43 doit-il également être comptabilisé uniquement avec le prix du tissu de catégorie 3 ou le coût total à la page 39/43 doit-il être calculé avec les grades 2 et 3 combinés?

Réponse 1 :

Le coût total à la page 39/43 doit correspondre au prix du tissu de catégorie 3 seulement.
